

## Perfectionnement à la conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) ou Nacelles

*Public : Tout professionnel du BTP amené à manipuler une PEMP*

*Prérequis : Etre âgé de plus de 18 ans ; comprendre le français ; être préalablement reconnu apte à occuper le poste ; être titulaire du permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la PEMP (sinon être accompagné d'un conducteur qualifié)*

Objectif :

- ✓ Etre capable de manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personne (nacelle) en toute sécurité

### **CONTENU détaillé**

*Théorie*

- ▶ Les statistiques d'accidents
- ▶ La législation
- ▶ La disposition réglementaire
- ▶ Les différents types de nacelles
- ▶ Les contrôles et les équipements
- ▶ Les qualifications du personnel
- ▶ Les règles d'utilisation

*Pratique (66 %)*

- ▶ Vérification avant la prise de poste
- ▶ Familiarisation avec le fonctionnement
- ▶ Utilisation des véhicules (positionnement, balisage, stabilisation, immobilisation)
- ▶ Le levage d'une charge
- ▶ Déploiement de la nacelle
- ▶ Manœuvre de sauvegarde
- ▶ La fin de poste

Durée : 21 heures

Méthodes et moyens pédagogiques : Méthodes actives adaptées à la formation des adultes ; salles de cours équipées ; terrain avec aire d'évolution ; utilisation d'une PEMP ; organisation par ateliers pédagogiques QCM et examen pratique après la formation suivant référentiel

Sanction : attestation de formation

+ si réussite à l'examen, un CACES pour les PEMP conforme à la recommandation R 386 de la CNAM délivré par ECF CERCA

Intervenant (*formateur qualifié et testeur appartenant à un organisme certifié testeur CACES PEMP*) : VASLIN Guillaume

Suivi de l'action : feuilles d'émargements signées par demi-journées par les stagiaires et l'intervenant et une fiche d'évaluation renseignée par chaque stagiaire à l'issue de la session